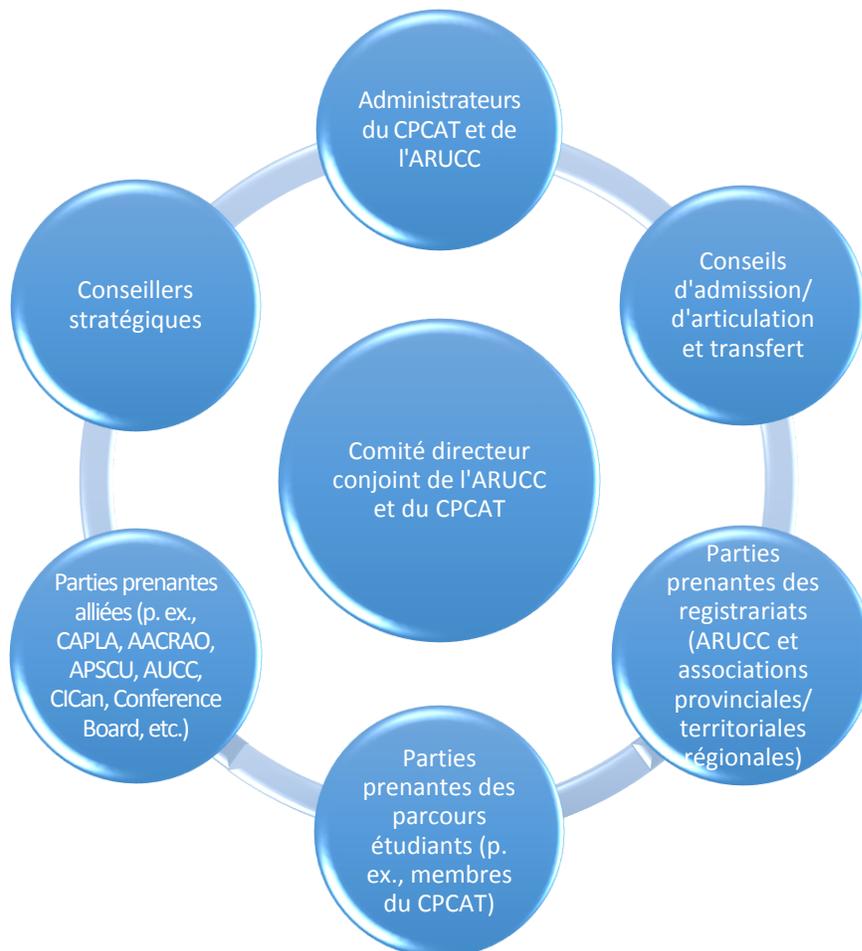


Annexe A : Groupes de consultation

La figure 4 identifie les diverses parties prenantes participant au processus de consultation. De plus, les dirigeants de chacune des organisations/associations de professionnels des registrariats et des parcours étudiants sont consultés, histoire de faciliter la portée du processus de consultation et de validation. Les parties prenantes des **registrariats** sont définies principalement comme des membres de l'ARUCC auxquels s'ajoutent des membres d'associations régionales de registrariats affiliées à l'ARUCC, par exemple, les organisations provinciales de registrariat de provinces et territoires divers. Les membres du CPCAT et des conseils d'articulation/d'admission et de transfert sont également des participants essentiels dans le cadre du présent projet; plusieurs, avec l'ARUCC, sont des commanditaires du projet et tous ont un intérêt à l'égard du succès des objectifs du projet. Les organisations chargées des parcours étudiants comprennent les suivants : l'Alberta Council on Admissions et Transfer (ACAT), le British Columbia Council on Admissions et Transfer (BCCAT); Campus Manitoba; la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (MPHEC); le Conseil du Nouveau-Brunswick des admissions et des transferts (NBCAT); le Conseil d'articulation et de transfert de l'Ontario (CATON); et le Consortium pancanadien sur les admissions et les transferts (CPCAT). De plus, les parties prenantes de la Saskatchewan ont récemment formé un groupe postsecondaire provincial sur les transferts.

Figure 1 : Parties prenantes participant au processus de consultation



Parties prenantes alliées

La première phase du projet de l'ARUCC et du CPCAT reconnaissait l'importance des parties prenantes alliées du présent projet. En voici quelques-uns : le Groupe des utilisateurs canadiens du PESC; l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (ACRDA); les dirigeants chargés de l'orientation stratégique du dossier d'activités parascolaires; l'American Association of Collegiate Registrars et Admissions Officers (AACRAO); le Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC), Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI); l'Association canadienne pour les études supérieures; l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC); Collèges et instituts Canada (CICan); et le Conference Board du Canada. Ces organisations nationales et internationales comprennent des groupes qui s'intéressent de très près aux politiques liées aux normes des relevés de notes et aux transferts de crédits. Chacune d'entre elles est invitée à participer au processus de consultation et est encouragée à passer en revue le document de consultation et à répondre au sondage. Il se peut que d'autres parties prenantes se manifestent au cours du processus de consultation comme, par exemple, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES); nous encourageons la participation de ces groupes.

